

II. 8) Equipement électrique

Le local doit comporter un éclairage suffisant. A cette fin, le dispositif d'éclairage artificiel doit permettre, lorsque l'éclairage naturel n'est pas suffisant, d'assurer une valeur d'éclairage mesurée au sol d'au moins 100 lux en tout point du garage.

Une alimentation électrique doit être installée en vue de la recharge des cycles à pédalage assisté (vélos à assistance électrique). Si des problèmes de gestion se posent, cette alimentation peut être commandée par un interrupteur à clé ou située à distance (local gardien par exemple).

III. Analyse comparée des différents supports

Les ratios m²/cycle sont très variables selon la taille du local, sa configuration et la disposition du rangement des vélos et des accès. Pour rentabiliser au mieux l'espace, l'idéal est de mixer différents types de supports.

III. 1) Les systèmes fortement déconseillés par les cyclistes

Les râteliers, pince-roue, dalles fendues et étriers seuls



Souvent qualifiés à tort par les fabricants ou revendeurs de « matériel standard », ces supports constituent une solution très intéressante pour le gestionnaire, car peu coûteuse et peu encombrante. En revanche, pour l'utilisateur, c'est une très mauvaise solution surtout pour du stationnement longue durée : seule la roue avant est attachée, donc il suffit de la désolidariser du cadre pour voler tout le vélo ; haut risque de roue voilée si le vélo est bousculé, avec effet domino sur les vélos voisins. De plus, incompatibilité avec des pneus larges type VTT, VTC. Et surtout ils ne répondent pas aux exigences du décret de juillet 2011 en matière d'obligation de **stabilisation** du cycle.

A proscrire également, pour des raisons identiques, le pince-vélo accroché au mur, peu profond qui ne prend que le bout de la roue, ou encore l'accroche-vélo en T pas stable, pas adapté à toutes les tailles de cadre ou épaisseurs de tube qui, sans vélo, « accroche » les vêtements et risque de blesser des enfants.

Les supports de guidon

Ils sont à classer dans la même catégorie car peu sûrs, peu pratiques et incompatibles avec la présence de panier à l'avant.



Recommandations

et configurations techniques

III. 2) Les solutions à retenir

Les appuie-vélos et les arceaux

Pour le gestionnaire, solution peu coûteuse (environ 40 € par vélo), peu encombrante, plutôt esthétique.

Pour le cycliste, solution pratique et assez sûre s'il a un bon antivol. Le vélo est bien stable. Dans les lieux étroits ou si la demande est très faible, le scellement dans le mur d'une simple barre ou d'un anneau suffit.

Cahier des charges des arceaux et appuie-vélos :

- hauteur : environ 80 cm pour permettre un bon appui du vélo et pour être bien perçus quand ils sont inoccupés ;
- largeur : environ 40 à 60 cm, assez large pour permettre l'accrochage du cadre et éventuellement de chaque roue ;
- épaisseur de la barre : maximum 5 cm pour permettre le passage de tout antivol en U ;
- ancrage : équipement scellé au sol ou au mur (et non vissé), même dans un local collectif fermé ;
- résistance au vandalisme : suffisamment solide pour éviter d'être scié ou cassé ;
- résistance aux intempéries (pour les garages extérieurs à claire-voie) ;
- écartement entre arceaux ou appuie-vélos : 0,60 m ;
- penser aux arceaux « trombones » qui n'ont pas de point de soudure et s'adaptent à différentes hauteurs de cadre. Exclure les matériels avec des angles trop vifs.

Certains équipements combinent les avantages de l'arceau et de l'étrier :

- grâce à l'arceau, le cadre du vélo peut être attaché et le vélo est bien stable.
- grâce aux étriers, les vélos sont bien rangés et alignés.

Ces équipements assez répandus à l'étranger commencent à s'implanter en France. On les trouve presque toujours en batterie avec souvent deux niveaux alternés (surélévation de la roue avant d'un vélo sur deux).

Cahier des charges des arceaux-étriers (outre ce qui a été dit pour les arceaux) :

- le point d'accroche du vélo doit être solide et accessible ;
- le cycliste doit pouvoir accrocher aisément la roue avant et le cadre au point fixe ;
- les vélos doivent rester bien stables ;
- on doit pouvoir rouler la roue avant au niveau supérieur, sans devoir soulever le vélo avec effort.



G. Landreau

Le vélo est bien stable grâce aux arceaux



Velparc

Etrier à deux niveaux



Velparc

Grâce à l'étrier, les vélos sont bien rangés et alignés